

## Volet « Agriculture, Alimentation, Forêt »

Cette newsletter a vocation à vous informer régulièrement sur l'actualité du plan de relance. Elle n'a pas vocation à être exhaustive.

**Le volet « transition agricole, alimentation et forêt » du plan de relance se fixe 3 objectifs :**

- renforcer la souveraineté alimentaire ;
- accélérer la transition agroécologique pour donner accès, à tous les Français, à une alimentation saine, durable et locale ;
- adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique.

1,2 milliard d'euros sont ainsi spécifiquement dédiés en 2021 et 2022 aux secteurs, auxquels s'ajoutent les mesures transversales du plan de relance dont bénéficieront les agriculteurs, les industries agroalimentaires et du secteur Forêt/bois.

## Les dispositifs ouverts

### Reconquérir notre souveraineté alimentaire

**Le plan structuration des filières protéines végétales et soutien aux investissements en matériel aval (du 02/12/2020 au 31/12/2022)**

Aide financière pour accompagner la structuration des filières protéines végétales

Dépôt de dossier - FRANCE AGRIMER / Téléprocédure - FRANCE AGRIMER

**Le plan de modernisation des abattoirs (du 15/12/2020 au 31/12/2022)**

Aide financière pour la modernisation des abattoirs

Dépôt de dossier – FRANCE-AGRIMER / Téléprocédure - FRANCE AGRIMER

### Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale

**L'initiative « Jardins partagés » (du 23/02/2021 au 31/10/2021)**

Aide aux jardins partagés

Dépôt des dossiers papiers auprès du service ADST de la DDTM

Pour toute information, vous pouvez contacter ce service à l'adresse suivante :

[ddtm-relance-alimentation@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-relance-alimentation@charente-maritime.gouv.fr)

**L'alimentation locale et solidaire (du 23/02/2021 au 31/08/2021)**

Alimentation locale et solidaire

Dépôt des dossiers papiers auprès du service ADST de la DDTM

Pour toute information, vous pouvez contacter ce service à l'adresse suivante :

[ddtm-relance-alimentation@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-relance-alimentation@charente-maritime.gouv.fr)

**Le plan de structuration des filières agricoles et alimentaires (du 02/12/2020 au 31/12/2022)**

Aide financière pour structurer les filières

Dépôt de dossier – FRANCE-AGRIMER / Téléprocédure - FRANCE AGRIMER

**Le renforcement du Fonds Avenir Bio (13/01/2021 au 01/09/2022)**

Aide financière pour l'agriculture biologique

Dépôt de dossier – AGENCEBIO

## Volet « Agriculture, Alimentation, Forêt »

### Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale (suite)

#### L'aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques (du 04/01/2021 au 31/12/2022)

[Aide financière pour le matériel de protection](#)

Pour toute information, vous pouvez contacter Isabelle TREMBLIER (05-16-49-62-59) ou Pierre FAVRIOU (05-16-49-62-57) du service EBDD de la DDTM

Dépôt de dossier – FRANCE-AGRIMER / Téléprocédure - FRANCE AGRIMER

#### Le partenariat État/collectivité au service des projets alimentaires territoriaux, PAT (du 01/02/2021 au 15/04/2021)

[Aide financière pour les projets alimentaires territoriaux \(PAT\)](#)

Dépôt de dossier - DRAAF

### Accompagner la forêt dans l'adaptation au changement climatique

#### L'aide au renouvellement des forêts pour les propriétaires forestiers (du 19/02/2021 au 31/12/2021)

[Aide financière au renouvellement des forêts \(gestion durable et multifonctionnelle de la forêt\)](#)

Dépôt de dossier dématérialisé - CARTOGIP

## Prochainement ouvert...

Pour reconquérir notre souveraineté alimentaire,

- **Le pacte « bio-sécurité – bien-être animal » en élevage (ouvert début avril 2021)**

[Aide financière pour l'amélioration du bien-être animal en élevage](#)

- **L'aide à l'amont de la filière « protéines végétales » (suspendu depuis le 12/01/2021 – attente réouverture)**

[Aide financière à l'amont de la filière "protéines végétales"](#)

Pour accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale avec :

- **Le programme « Plantons des haies » (ouvert courant avril 2021)**

[Aide financière pour la plantation de haies](#)

- **Le crédit d'impôt pour la certification « Haute Valeur Energétique » (attente ouverture)**

[Aide financière pour la certification HVE](#)

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter régulièrement :

[le site de préfecture de la Charente-Maritime](#)

[le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation](#)

[le site du ministère de l'économie, des finances et de la relance](#)